

Ambassade de France en Chine
Service économique de Pékin

CHINE

Renforcement de la politique chinoise de contrôle export

Les autorités chinoises ont récemment modernisé le cadre réglementaire régissant leurs contrôles export. Sur cette nouvelle base juridique, la Chine a renforcé ses mesures de contrôle en 2023 et 2024. Se présentant comme une « *puissance responsable* », elle affirme que ces mesures s'inscrivent dans une politique de modernisation de son système de contrôle, visant à « s'aligner sur les normes internationales ». A l'avenir, la Chine a l'intention de recourir plus systématiquement à ces outils, en particulier dans le domaine des matières premières critiques.

Le cadre réglementaire chinois relatif au contrôle des exportations se structure en deux régimes (cf. annexe 1), **lesquels ont récemment été renforcés** : (1) le régime prévu par la loi sur le commerce extérieur (révisée pour la dernière fois en 2022) et (2) le régime prévu par la loi sur le contrôle des exportations (promulguée en 2020). En complément de la loi de 2020, le Conseil des Affaires d'État a publié fin 2021 un *Livre Blanc* qui précise la doctrine en matière de contrôle des exportations. [La doctrine chinoise met l'accent sur la protection des technologies sensibles et des intérêts nationaux de la Chine, reflétant la place croissante des enjeux sécuritaires dans sa politique économique.](#) Sur cette nouvelle base, les autorités chinoises ont désormais le pouvoir de contrôler toute technologie ou service lié à la « *sécurité nationale* », de prendre des mesures de représailles discriminatoires à l'encontre des pays tiers, de définir des listes de produits soumis à des contrôles et de mettre en place des interdictions temporaires d'exportation. La législation chinoise dispose enfin d'une portée extraterritoriale, comparable à celle de la législation américaine.

Sur la base de la nouvelle loi de 2020, les autorités chinoises ont annoncé plusieurs mesures :

- [Germanium et gallium](#)¹. Le 3 juillet 2023, la Chine a annoncé que le gallium et le germanium, deux minéraux rares largement utilisés dans la production de semi-conducteurs et d'autres produits de haute technologie, devaient faire l'objet d'une licence pour être exportés de Chine à compter du mois d'août 2023.
- [Drones et articles connexes](#)². Le 31 juillet 2023, Pékin a adopté deux mesures sur les drones civils à longue portée, craignant qu'ils ne soient convertis à un usage militaire dans le cadre de la guerre en Ukraine : (1) contrôles à l'exportation des articles liés aux drones et (2) contrôles temporaires à l'exportation des drones.
- [Graphite](#)³. Le 20 octobre 2023, les autorités chinoises ont modifié les mesures temporaires de contrôle des exportations imposées en 2006 sur les matériaux en graphite, un métal essentiel à la fabrication de batteries lithium-ion pour les téléphones portables et les véhicules électriques.
- [Aérospatial](#)⁴. Le 30 mai 2024, le ministère chinois du Commerce (MOFCOM) a publié des mesures de contrôle export s'appliquant à divers équipements et technologies liés à la production de pièces aéronautiques, de l'industrie spatiale et d'équipements de protection.

Certains contrôles instaurés dans le cadre de la loi sur le commerce extérieur ont aussi été révisés :

- [Systèmes de radar et technologies métallurgiques](#)⁵. Le 21 décembre 2023, le MOFCOM et le ministère de la Science et de la Technologie (MOST) ont actualisé le « catalogue des technologies interdites et restreintes à l'exportation », réduisant le nombre d'articles contrôlés de 164 à 134 (34 suppressions, 4 ajouts et 37 modifications). En particulier, des nouveaux contrôles ont été ajoutés sur les systèmes de radar à laser et les contrôles sur les technologies liées à la fabrication d'aimants à base de terres rares – utilisées dans les groupes d'électrogènes éoliens et les batteries des voitures électriques – ont été modifiés.

RÉFÉRENCES

¹ [Announcement No. 23 of 2023 of the Ministry of Commerce and the General Administration of Customs on the Implementation of Export Control on Gallium and Germanium Related Items \(mofcom.gov.cn\)](#)

² [Announcement No. 27 of 2023 of the Ministry of Commerce, the General Administration of Customs, the State Administration of Science, Technology and Industry for National Defense, and the Equipment Development Department of the Central Military Commission Announcement No. 27 on the implementation of export controls on drone-related items \(mofcom.gov.cn\)](#) & [Announcement No. 28 of 2023 of the Ministry of Commerce, the General Administration of Customs, the State Administration of Science, Technology and Industry for National Defense, and the Equipment Development Department of the Central Military Commission Announcement No. 28 on the Implementation of Temporary Export Control on Some UAVs \(mofcom.gov.cn\)](#)

³ [Announcement No. 39 of 2023 of the Ministry of Commerce and the General Administration of Customs on Optimizing and Adjusting the Temporary Export Control Measures for Graphite Items \(mofcom.gov.cn\)](#)

⁴ [Announcement No. 21 of 2024 of the Ministry of Commerce, the General Administration of Customs and the Equipment Development Department of the Central Military Commission on the implementation of export control on relevant items \(mofcom.gov.cn\)](#)

⁵ [Announcement No. 57 of 2023 of the Ministry of Commerce and the Ministry of Science and Technology on the publication of the "Catalogue of Technologies Prohibited and Restricted by China for Export". \(mofcom.gov.cn\)](#)